

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**  
**DU 31 JUILLET 2020, 10 H**

---

**10 – Sujets d’ouverture**

- .01 Adopter l’ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d’arrondissement du 31 juillet 2020
- .02 Point d’information des conseillers
- .03 Période de questions du public

**51 – Nomination/Désignation**

- .01 1204543002 Procéder à la nomination des membres permanents et suppléants du comité consultatif d’urbanisme (CCU) de l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Le secrétaire d’arrondissement



**Dossier # : 1204543002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division de l'urbanisme_des permis et de l'inspection
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Procéder à la nomination des membres permanents et suppléants du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Attendu l'importance accordée par l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie à la qualité de l'architecture du cadre bâti de son territoire et à la contribution de son comité consultatif d'urbanisme à cet égard, dans le respect des objectifs et des critères d'évaluation prévus par son *Règlement d'urbanisme* (01-279);  
Attendu qu'en vertu du *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* (RCA-3), les membres de ce comité doivent être nommés par résolution du conseil d'arrondissement.

Il est recommandé de nommer pour une période de deux (2) ans :

Madame Christine Gosselin, conseillère de Ville du district du Vieux-Rosemont, à titre de membre régulière et présidente du comité consultatif d'urbanisme;

Les personnes suivantes à titre de membres réguliers du comité consultatif d'urbanisme :

- Madame Amélie Melaven;
- Monsieur Richard Adam;
- Monsieur Réjean Côté;
- Madame Éline Éthier;
- Madame Amy Renée;
- Monsieur Loukas Yiakovakis.
- 

Les personnes suivantes à titre de membres suppléants du comité consultatif d'urbanisme :

- Monsieur François W. Croteau, Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- Madame Stephanie Watt, conseillère de Ville du district d'Étienne-Desmarreau;
- Monsieur François Limoges, conseiller de Ville du district de Saint-Édouard;
- Monsieur Jocelyn Pauzé, conseiller de Ville du district de Marie-Victorin;
- Monsieur Thomas Gauvin-Brodeur;
- Madame Katherine Juteau;

- Madame Christine Robitaille;
- Madame Christelle Proulx-Cormier.

Le tout en conformité avec les dispositions du *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* (RCA-3) de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

**Signé par** Martin SAVARIA **Le** 2020-07-28 17:51

**Signataire :**

Martin SAVARIA

---

Directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social  
Rosemont - La Petite-Patrie , Direction de la culture\_des sports\_des loisirs et  
du développement social

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1204543002**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division de l'urbanisme_des permis et de l'inspection
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Procéder à la nomination des membres permanents et suppléants du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans le cadre de la révision du fonctionnement du comité consultatif d'urbanisme (CCU), certains membres du comité ont signifié en cours de mandat leur incapacité à poursuivre leur implication au sein du CCU. De plus, le mandat des membres actuels, nommés en septembre 2018 pour une durée de deux ans, arrive prochainement à échéance. Dans ce contexte, l'Arrondissement a lancé un appel de candidatures au mois de juin 2020 afin de voir à la nomination de nouveaux membres.

En vertu de l'article 3 du *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme (RCA-3)*, le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie est constitué de sept (7) membres permanents désignés par le conseil d'arrondissement et répartis comme suit : un (1) membre du conseil d'arrondissement agissant comme président, six (6) résidents de l'arrondissement parmi lesquels au moins deux (2) sont choisis pour leur formation et leur expertise dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'architecture ou du patrimoine. Par ailleurs, l'article 4 du Règlement stipule qu'au plus sept (7) membres suppléants peuvent être nommés par le conseil d'arrondissement pour remplacer les membres du comité absents ou dans l'impossibilité d'agir.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Séance ordinaire du lundi 4 septembre 2018 – Résolution : CA18 26 0269 – Nommer des membres permanents et suppléants du comité consultatif d'urbanisme de Rosemont--La Petite-Patrie.

**DESCRIPTION**

Les personnes suivantes sont nommées à titre de membres réguliers du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux (2) ans :

- Madame Christine Gosselin, élue, conseillère de Ville du district Vieux-Rosemont et actuelle présidente du comité consultatif d'urbanisme;
- Madame Amélie Melaven, actuelle membre citoyenne régulière du comité consultatif d'urbanisme;
- Monsieur Richard Adam, nouveau membre citoyen;

- Monsieur Réjean Côté, nouveau membre citoyen;
- Madame Élane Éthier, nouvelle membre citoyenne;
- Madame Amy Renée, nouvelle membre citoyenne;
- Monsieur Loukas Yiacouvakis, nouveau membre citoyen.

Les personnes suivantes sont nommées à titre de membres suppléants du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux (2) ans :

- Monsieur François W. Croteau, élu, Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- Madame Stephanie Watt, élue, conseillère de Ville du district d'Étienne-Desmarteau;
- Monsieur François Limoges, élu, conseiller de Ville du district de Saint-Édouard;
- Monsieur Jocelyn Pauzé, élu, conseiller de Ville du district de Marie-Victorin;
- Monsieur Thomas Gauvin-Brodeur, actuel membre citoyen régulier du comité consultatif d'urbanisme;
- Madame Katherine Juteau, actuelle membre citoyenne régulière du comité consultatif d'urbanisme;
- Madame Christine Robitaille, actuelle membre citoyenne suppléante du comité consultatif d'urbanisme;
- Madame Christelle Proulx-Cormier, nouvelle membre suppléante citoyenne.

Pour simplifier le suivi de l'expiration des mandats, le mandat toujours en vigueur des élus ci-haut mentionnés sera renouvelé pour une période de deux (2) ans, en même temps que le reste des nominations.

Également, pour pallier l'absence actuelle d'une durée indéterminée de Mme Stephanie Watt, conseillère de Ville du district d'Étienne-Desmarteau, il est convenu de nommer, en remplacement, un membre suppléant non-élu additionnel.

## **JUSTIFICATION**

Les nouveaux membres du CCU ont été sélectionnés pour assurer une diversité de points de vue au sein du comité. Le nouveau comité sera composé de citoyens provenant de diverses pratiques dont l'architecture, l'urbanisme, l'architecture de paysage, la foresterie, la culture, la gestion immobilière et le génie.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

n.a.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

n.a.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

n.a.

## **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

n.a.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

n.a.

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

n.a.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Stéphane CONANT  
Conseiller en aménagement - chef d'équipe

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2020-07-28

Pierre DUBOIS  
C/d urb.permis & inspections  
<<arr.>60000>>  
pour Guylaine Déziel, Directrice  
Développement du territoire et études  
techniques